

La Commune de Sanary-sur-Mer poursuit son engagement dans une démarche d'amélioration continue initiée depuis de nombreuses années maintenant et touchant divers domaines. Ainsi, la Ville est, entre autres, certifiée ISO 9001, Ports Propres, à la gestion de la qualité des eaux de baignade ou encore à l'agriculture biologique pour ses sites pédagogiques. Elle est, également, labellisée Villes et Villages fleuris (niveau national 4 fleurs) et Ville Eco-propre.

Ces certifications et labels permettent d'améliorer le cadre de vie tant apprécié à Sanary-sur-Mer. Cela se traduit également par des actions fortes menées pour protéger notre environnement et notamment le littoral (plage sans tabac, démarche zéro déchets, sensibilisation au développement durable sur les plages, école du développement durable favorisant un comportement responsable dès le plus jeune âge...).

Les actions permettant d'améliorer la qualité du milieu aquatique se poursuivent, également, à travers la modernisation du réseau d'assainissement, l'implantation d'ouvrages de traitement des eaux pluviales ou le projet de mise en place d'une aire marine protégée.

De grands investissements au niveau de la chaîne de relevage des eaux usées (nouveau poste des Baux, relevage direct) et de la station d'épuration (bassin tampon et prétraitement physico-chimique) ont déjà permis de réduire grandement les quantités d'eaux brutes relâchées dans le milieu marin. Des campagnes régulières de suppression d'entrées d'eaux claires parasites ainsi que la modernisation et l'optimisation du réseau se poursuivent.

L'engagement dans la démarche de certification de la gestion de la qualité des eaux de baignade a permis de renforcer les actions d'autosurveillance mises en place par la Commune. Les services municipaux et leurs partenaires (laboratoire certifié pour tester la qualité de l'eau, délégués en charge de l'assainissement ou du traitement) sont ainsi entrés dans un processus de gestion active et d'amélioration continue.

Toutes ces réalisations ont permis d'atteindre et de maintenir une qualité bonne, voire excellente, des eaux de baignade sur l'ensemble des plages, bien que les critères aient été renforcés par la nouvelle réglementation.

De ce fait, poursuivre l'engagement dans la certification du système de gestion de la qualité des eaux de baignade est, tout à fait, naturel pour notre Commune car il s'agit :

- de renforcer et valoriser les actions en faveur de la sécurité sanitaire des usagers ;
- de valider nos procédures de surveillance des eaux de baignade, dont le but est de permettre une réaction immédiate en cas de pollution ;
- de renseigner la population sur la qualité des eaux de baignade et, en cas de pollution, l'informer le plus rapidement possible ;
- de poursuivre notre dynamique d'amélioration continue.

À travers cette démarche volontaire de certification, la Ville de Sanary-sur-Mer met tout en œuvre pour garantir des eaux de baignade de qualité.

Daniel ALSTERS
Maire de Sanary-sur-Mer

